

# GENÈVE : UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR LA MOBILITÉ CYCLABLE

# GENF: EINE EHRGEIZIGE POLITIK FÜR DEN VELOVERKEHR

CANTON DE GENEVE  
EXCURSION TECHNIQUE CONFÉRENCE VÉLOSUISSE  
GENÈVE 20 SEPTEMBRE 2022



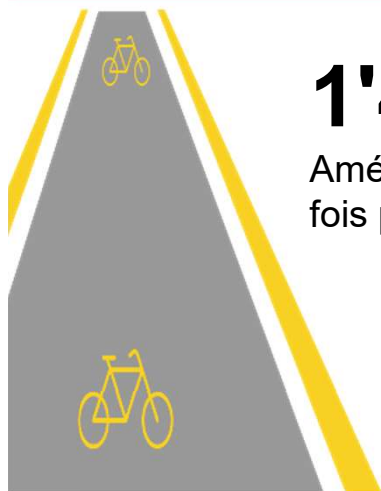
Département des infrastructures  
Office cantonal des transports

21/09/2022 - Page 1

# TABLE DES MATIÈRES

- > LE VÉLO EN CHIFFRES
- > ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE
- > CONTEXTE LÉGAL
- > PLAN CLIMAT CANTONAL RENFORCÉ
- > AXES FORTS VÉLOS ET VOIES VERTES
- > LOI SUR LA MOBILITÉ DOUCE
- > PLAN D' ACTIONS DE LA MOBILITÉ DOUCE
- > LOI POUR UNE MOBILITÉ COHÉRENTE ET ÉQUILIBRÉE
- > TASKFORCE MOBILITÉ DOUCE
- > MESURES D' ACCOMPAGNEMENT

# LE VÉLO EN CHIFFRES



**1'400 km**

Aménagements cyclables et de voiries favorables au vélo réalisés, soit deux fois plus qu'il y a 15 ans

**+ 175 km**

d'axes forts, aménagements et voies vertes d'ici à 2030

**7 km**

de coronapistes en 2020

**+ 10 %**

de cyclistes chaque année



**~ 14'000**

places vélos en Ville de Genève

**~ 3'000**

places en ouvrages  
(Vélostations ou parking)



**21'922**

utilisateurs

**693**

vélos à disposition

**552**

stations

**25**

ligne de Pédibus



# EVOLUTION DE LA PRATIQUE

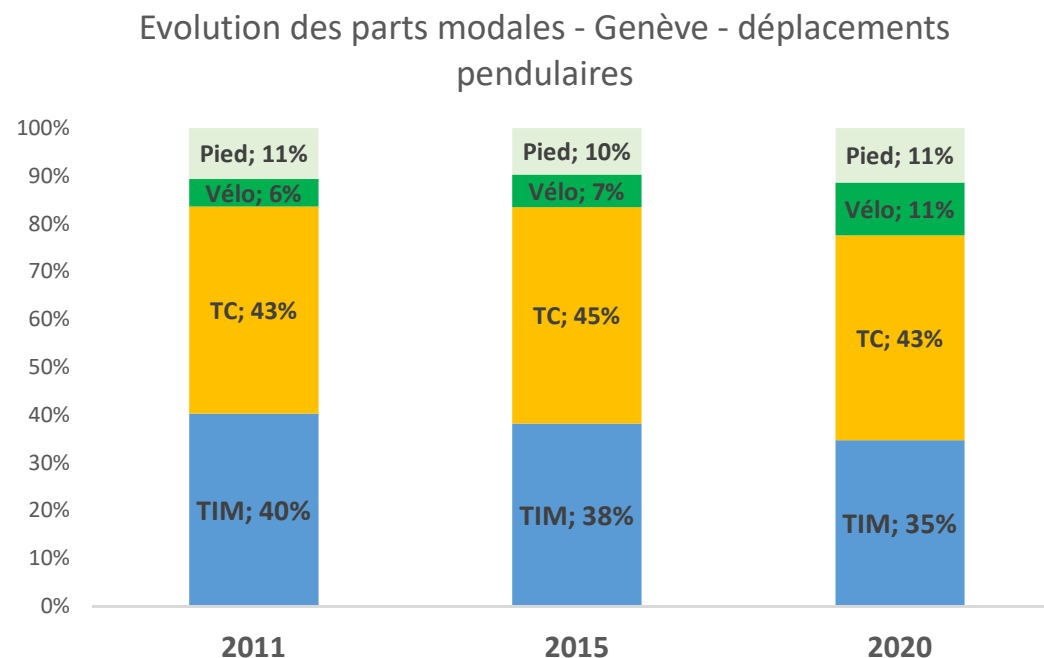
## > COMPTAGES VÉLOS

### Santé éclatante pour la mobilité douce

- Voie verte d'agglomération : 6'152 vélos le 19 mai 2022
- Comptage Aïre / Ansermet : + 32% en mai 2022 par rapport à 2019
- Comptage Pont Butin (direction Lancy) : + 61% en mai 2022 par rapport à 2019

## > DÉPLACEMENTS PENDULAIRES À GENÈVE EN 2020

### Comparaison avec 2011 / 2015



# UN CONTEXTE LÉGAL CLAIR EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DOUCE

- Plan climat cantonal renforcé
- Loi sur la mobilité douce (H 1 80 – LMD)
- Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE – H 1 21)

## LA LOI FÉDÉRALE SUR LES VOIES CYCLABLES VIENDRA CONSOLIDER LE DISPOSITIF



# PLAN CLIMAT CANTONAL ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## > 5 JUIN 2021 : LE CONSEIL D'ÉTAT PRÉSENTE LE PLAN CLIMAT RENFORCÉ

### DES OBJECTIFS AMBITIEUX :

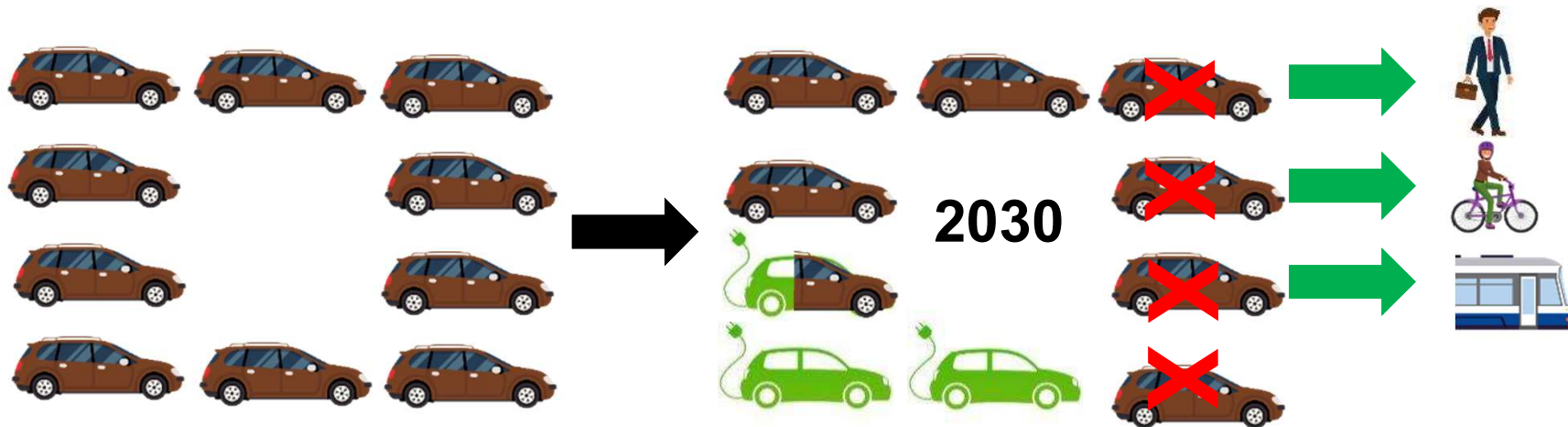
- Réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030
- Neutralité carbone en 2050 au plus tard
- Pour les transports : réduction de 40% du trafic individuel motorisé d'ici à 2030



# PLAN CLIMAT CANTONAL ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## > OBJECTIFS MOBILITÉ DU PLAN CLIMAT CANTONAL

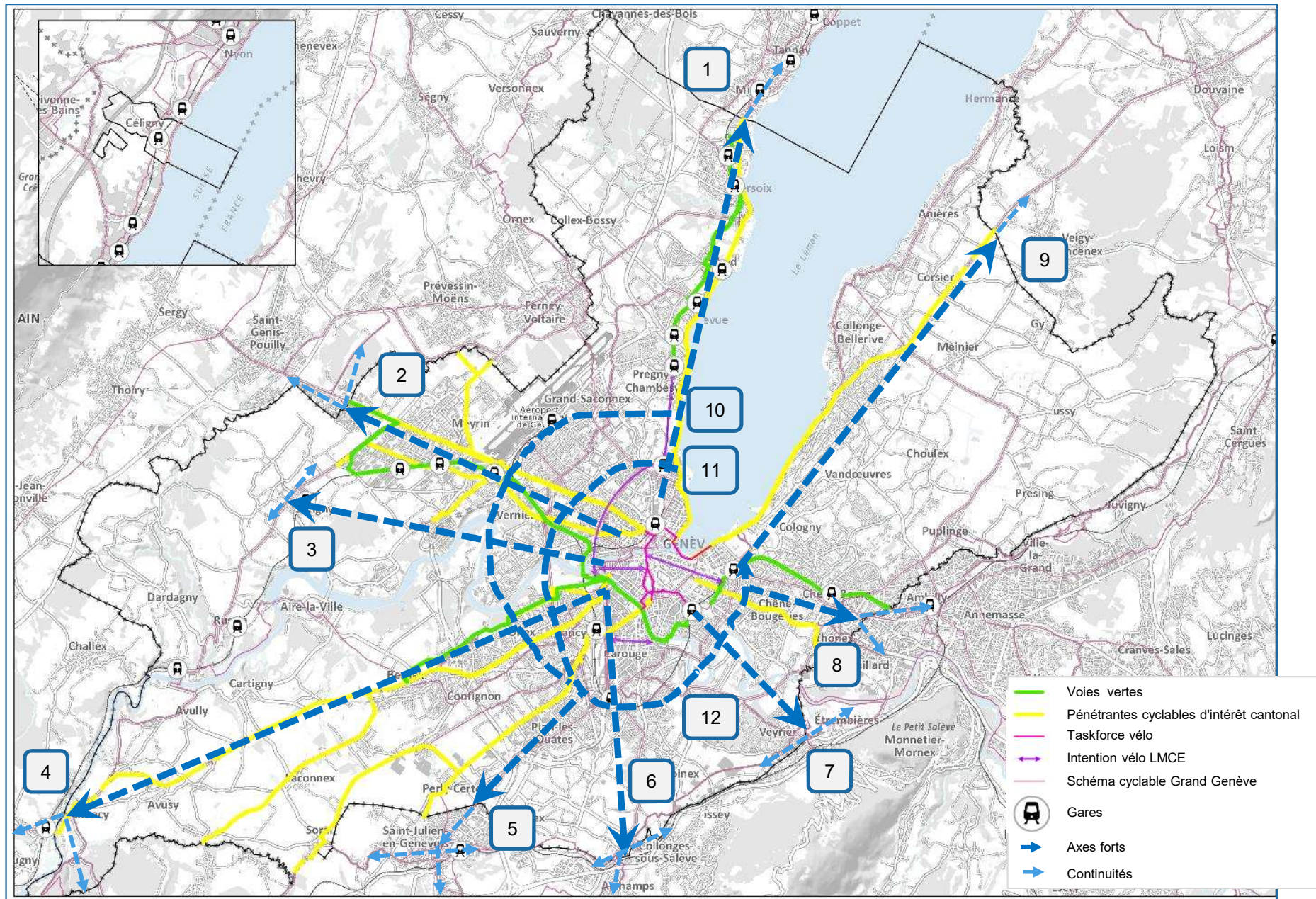
- -40% de trafic individuel motorisé
- 40% de véhicules électriques



→ 150 millions inscrits au plan décennal des investissements pour les vélos, dont 20 millions pour financer les études

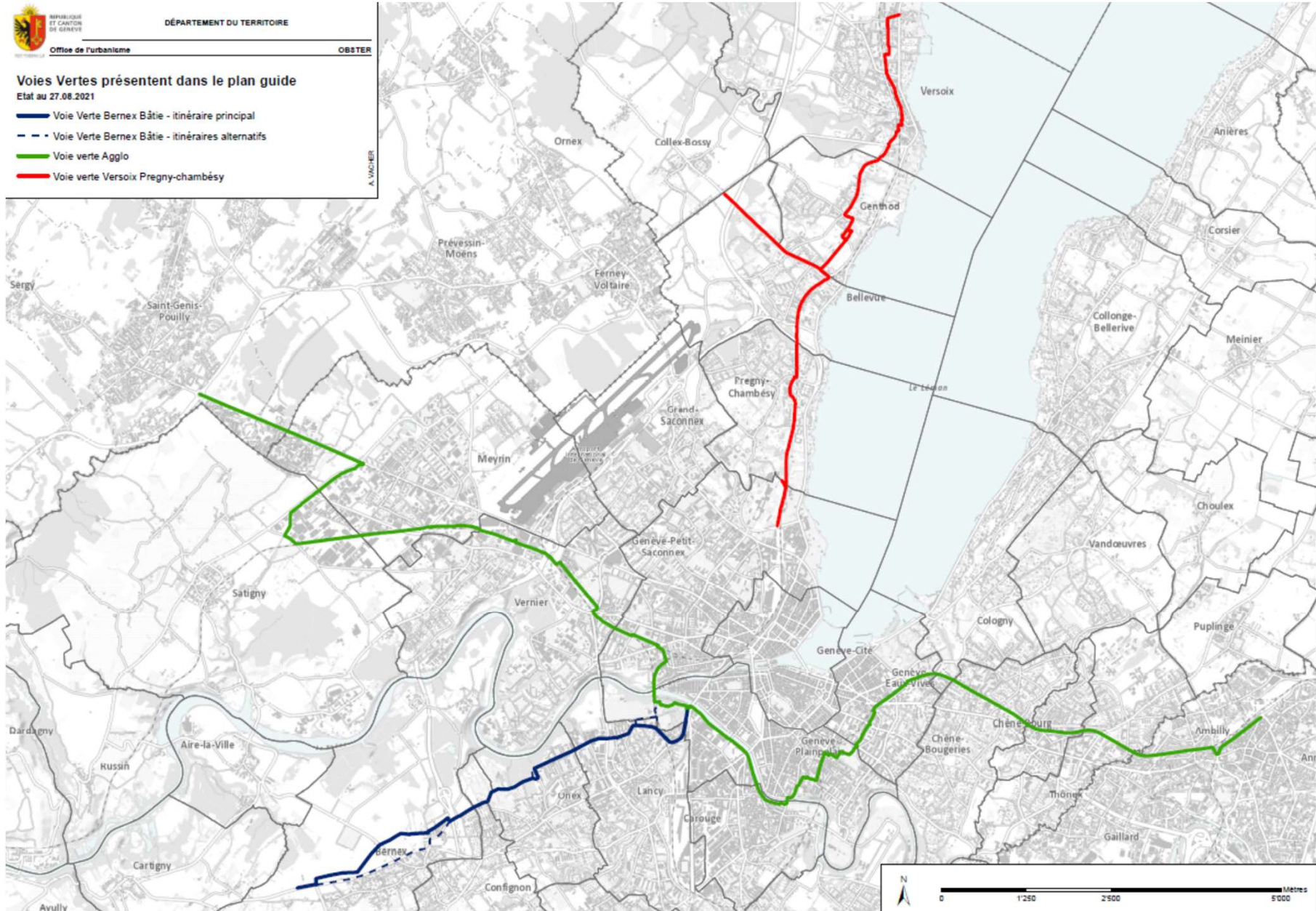


# 12 AXES FORTS VÉLOS A VENIR (PROJET DE LOI 13061)





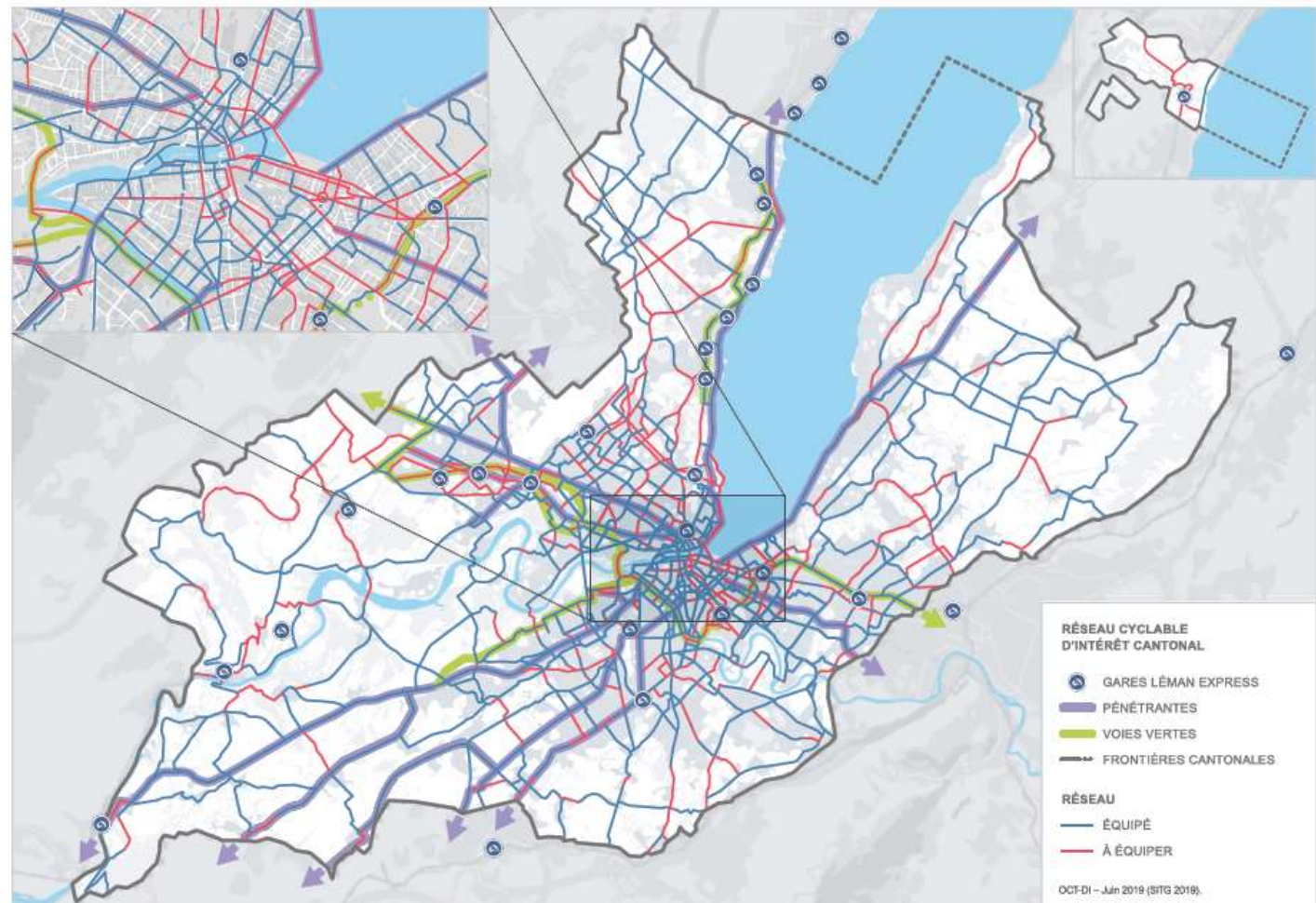
# VOIES VERTES



# LOI SUR LA MOBILITÉ DOUCE (LMD)

Le canton donne la priorité à la sécurisation du **réseau cyclable d'intérêt cantonal**, réseau permettant un maillage efficace des différentes centralités du canton.

→ Ce réseau répond également à l'obligation de planifier inscrite dans la loi sur les voies cyclables.





# PLAN D' ACTIONS DE LA MOBILITÉ DOUCE

## > OBJECTIFS

- Répondre de manière adaptée à l'usage croissant des nouvelles formes de mobilité active
- Sécuriser le réseau avec des continuités cyclables
- Renforcer l'accompagnement du Léman express
- Concrétiser la LMCE
- Améliorer la gouvernance et le dialogue.

## > FINANCEMENT

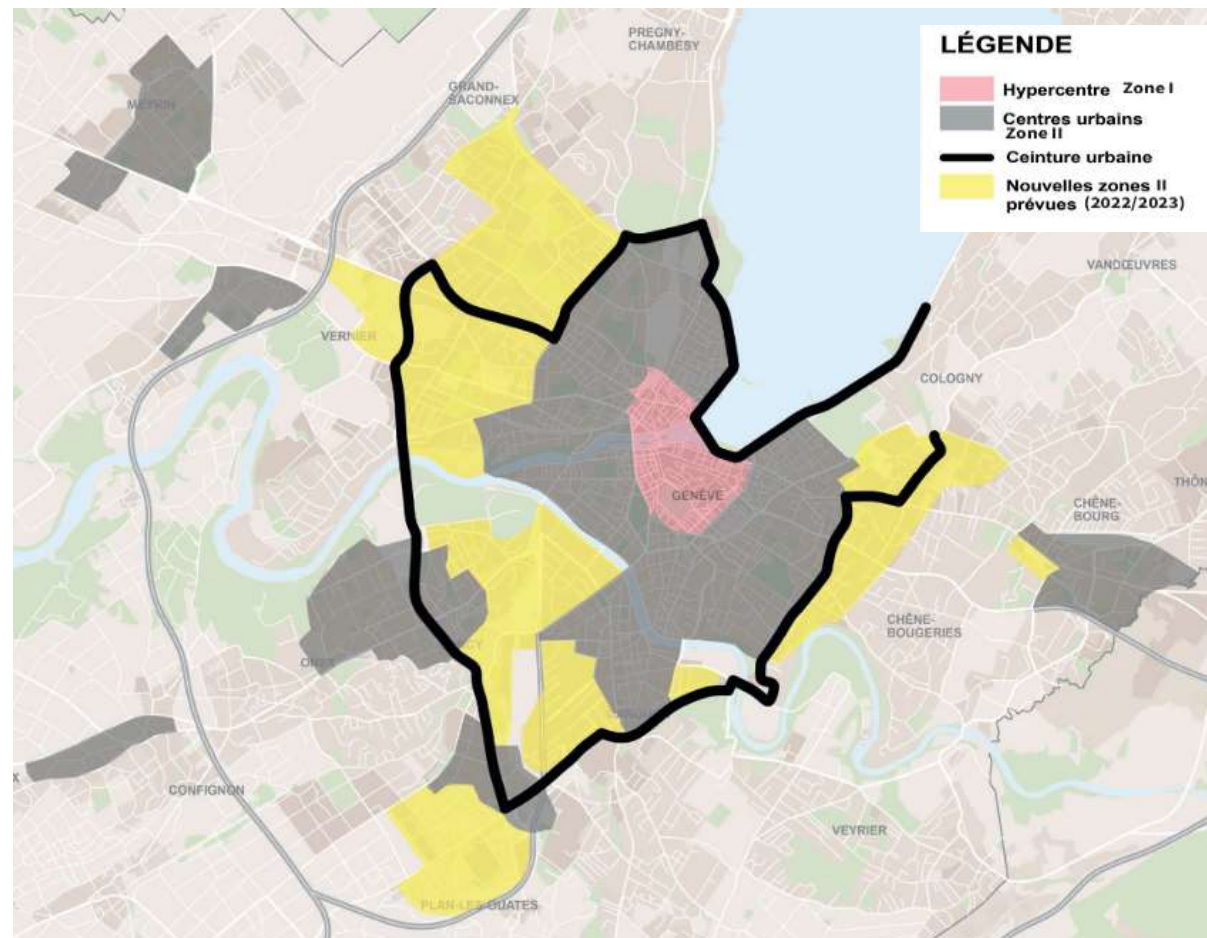
- Projets d'agglomération 1, 2 et 3
- Budgets de fonctionnement cantonaux et communaux
- Budgets d'investissement communaux
- Lois de financements spécifiques
- **Loi d'investissement de 20 millions lié au plan d'actions**



PLAN D' ACTIONS  
DE LA MOBILITÉ DOUCE  
2019-2023

# LOI POUR UNE MOBILITÉ COHÉRENTE ET ÉQUILIBRÉE (LMCE)

- Priorité aux transports collectifs et à la mobilité douce dans l'hypercentre (zone I) et les centres urbains (zones II).
- Sécurisation des modes doux par des aménagements propres et séparés en dehors des zones I et II lorsque nécessaire.

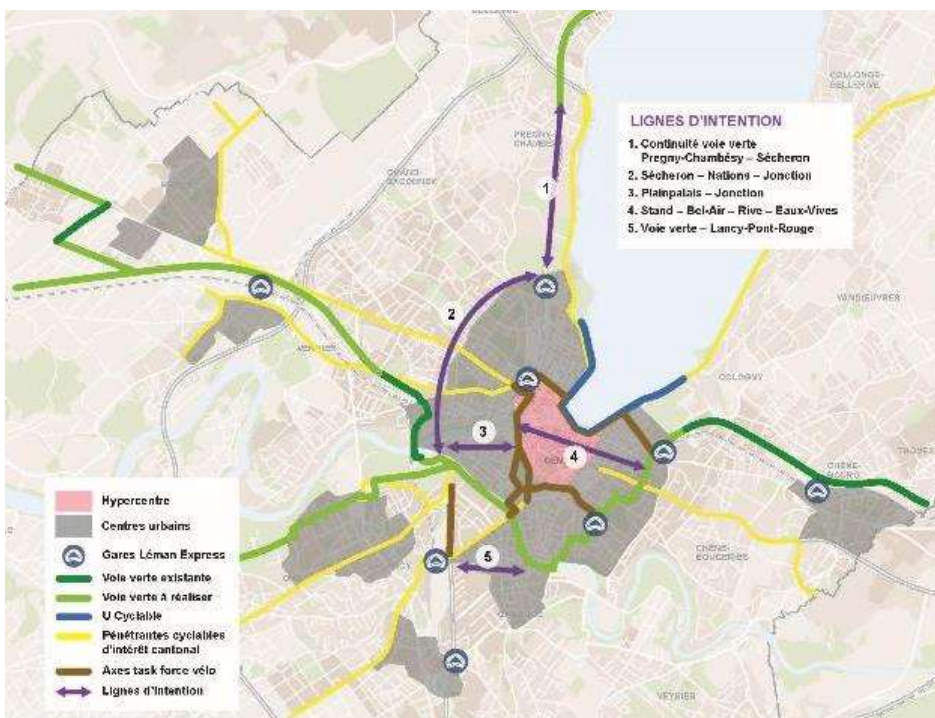




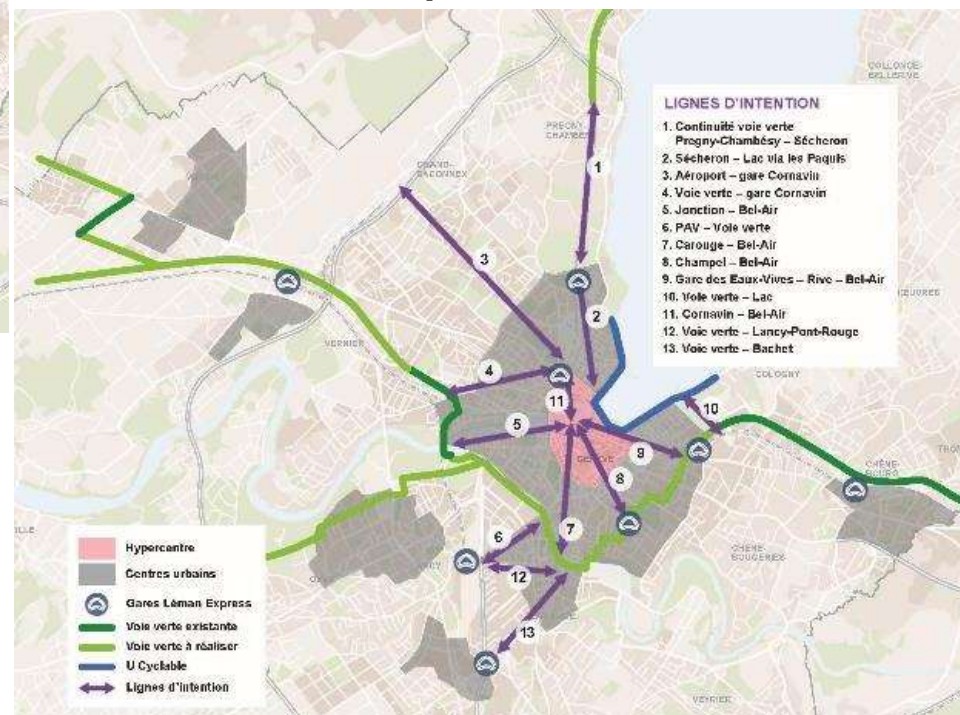
# LOI POUR UNE MOBILITÉ COHÉRENTE ET ÉQUILBRÉE (LMCE)

## > AMBITIONS DE LA LMCE POUR LES PIÉTONS ET LES VÉLOS

### Schéma d'intention vélo



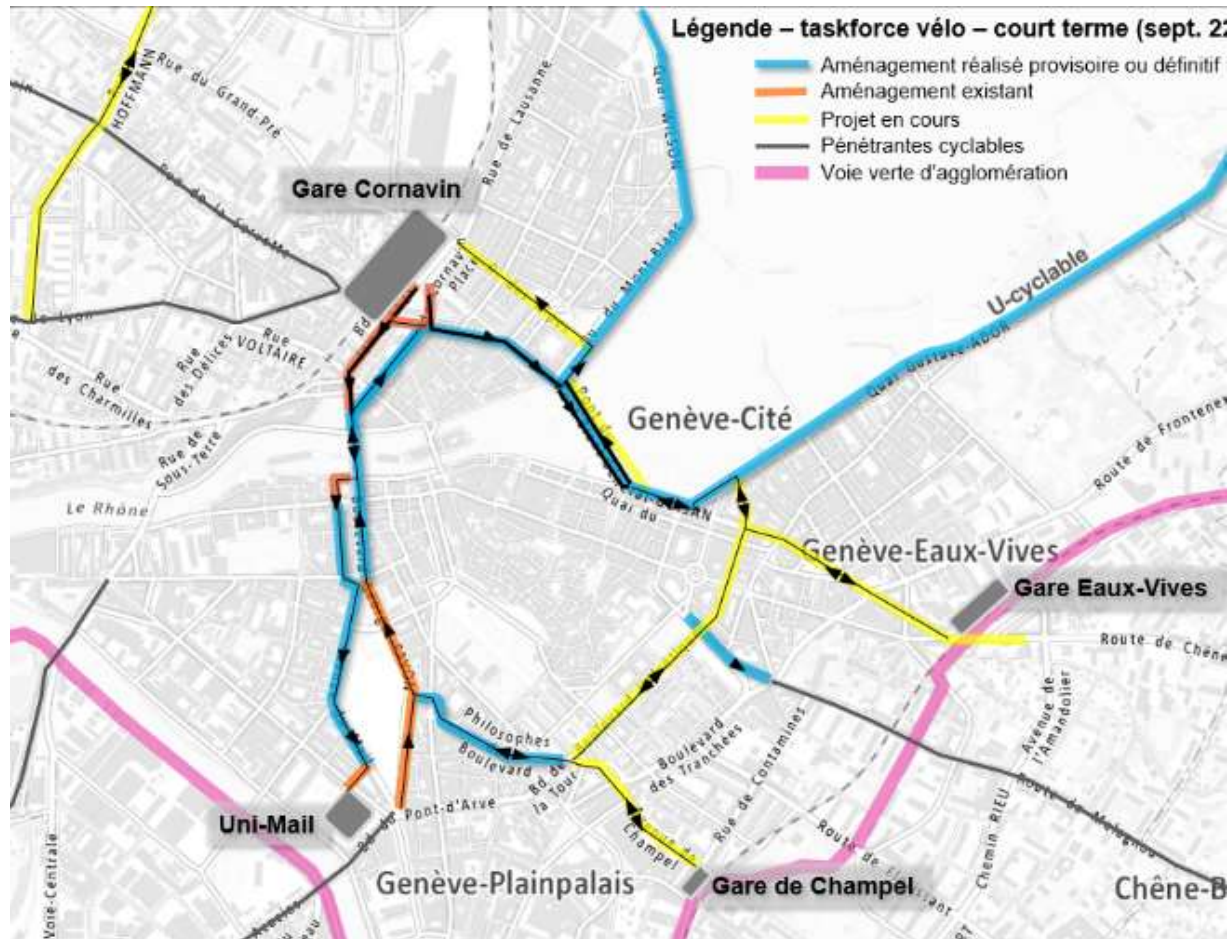
### Schéma d'intention piétons





# TASKFORCE MOBILITÉ DOUCE

## RÉALISATIONS COURT-TERME



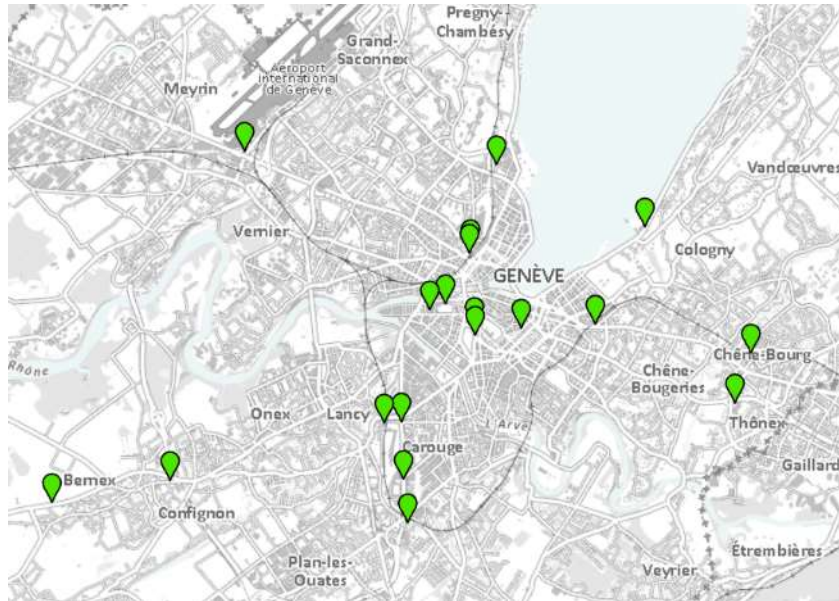
SIGNALÉTIQUE DÉDIÉE

GARE CORNAVIN

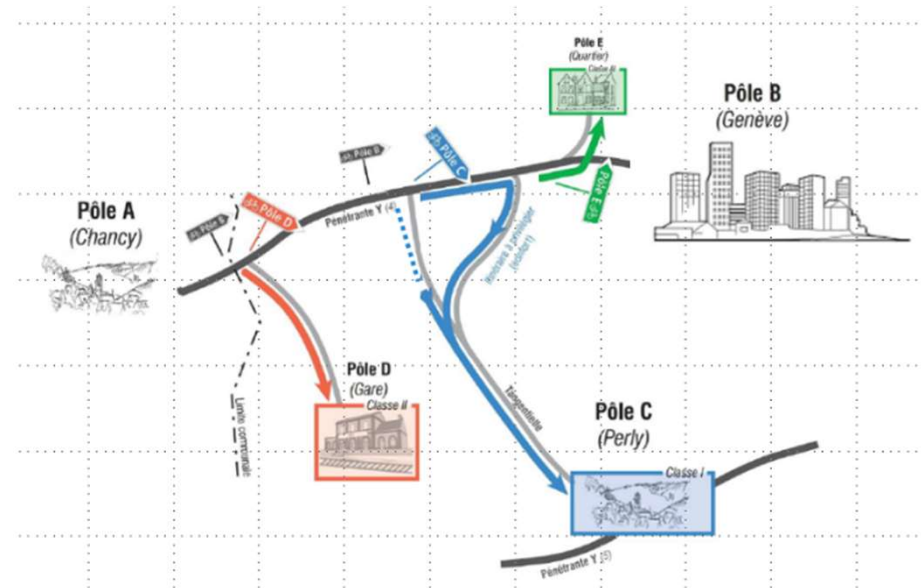


# MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## VÉLOSTATIONS



## JALONNEMENT



# MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## TOURNER À DROITE

252 mouvements autorisés



## VÉLOSTRAIL

5 emplacements prévus en 2023



## SUBVENTION À L'ACHAT D'UN VÉLOCARGO

584 subventions octroyées en 2021



## GÉOVÉLO

Guidage en temps réel pour les cyclistes du Grand Genève depuis 2019



**Merci de votre attention**